

Crise énergétique : Soutiens de la Norvège aux particuliers et aux consommateurs industriels

(i) Revenu des ménages

Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, **le gouvernement norvégien a prolongé et augmenté les aides déjà accordées aux ménages pour leurs factures d'électricité** depuis décembre 2021 (prise en charge à 50% puis à 80% depuis janvier et désormais 90% depuis le 1er septembre 2022 de la facture des ménages au-delà de 70 euros/MWh, dans une limite d'une consommation de 5MWh). Le Ministre des finances a annoncé que ces mesures seraient **prolongées tout au long de 2023**.

Pour l'électricité, **le gouvernement a également prolongé les mesures d'aide au logement** supplémentaire mises en place depuis le mois de **novembre 2021** qui ont bénéficié à près de **66 000 ménages précaires et faisant face aux prix de l'électricité les plus importants**. Chacun de ses ménages a touché près de **3 000 NOK** (300 €), et 120 NOK (12 €) supplémentaires par membre du foyer au-delà d'une personne. Cette mesure a coûté près de **200 M NOK** (20 M €). L'ensemble de ce dispositif (plafonnement et aides sociales ciblées) devrait coûter à l'Etat près de **2,3 Mrds euros pour l'année 2022** et **4,1Mds€** si l'on intègre également les mesures annoncées pour 2023, soit **0,8% du PIB**.

Aucune mesure n'est toutefois prévue pour plafonner le prix du gaz ou du pétrole (2,9€/litre dans les stations-services actuellement en Norvège) **pour les particuliers**, la Norvège privilégiant sur ce sujet la **protection des plus modestes** (via les aides au logement, l'aide sociale et aux étudiants ainsi que les aides des municipalités). Le gouvernement norvégien n'a **pas bloqué le prix, ni réduit la TVA et les droits d'accises** (qui représentent près de la moitié du prix actuel). Le ministre des Finances norvégien a confirmé, le 10 juin, qu'aucune mesure ne serait prise pour compenser cette hausse cet été, mais a annoncé qu'il examinerait de nouveau la question à l'automne lors de la discussion du projet de budget.

(ii) Subventions aux entreprises

Le gouvernement norvégien a communiqué mi-septembre sur un premier paquet de mesures de soutien aux entreprises. Présenté aux partenaires sociaux le 16 septembre et au Parlement le 19 septembre, le projet de plan gouvernemental de soutien aux entreprises prévoit **4,4Mds d'euros pour prendre en charge 25% des coûts de l'électricité au-dessus de 70 øre/kWh (soit 70 euros/MWh) et jusqu'à 45% pour les entreprises économisant de l'énergie ou investissant dans la sobriété**. 50% des investissements dans l'efficacité énergétique pourront être couverts par l'agence ENØK. Un **plafond d'aide de 350 000 €** est prévu pour chaque entreprise. En outre, l'Etat **garantira à 90% les prêts bancaires d'urgence consentis aux entreprises connaissant une crise de liquidités en raison des prix élevés de l'électricité**.

De nouvelles propositions devraient être présentées par le Gouvernement le 30 septembre sur la base des échanges et des propositions formulées par les différents groupes parlementaires lors de la séance extraordinaire du Parlement consacrée aux prix de l'énergie du 19 septembre. **Le projet de budget qui sera présenté au Storting le 6 octobre intègrera ces éléments**.

DATE DE REDACTION: 27 SEPTEMBRE 2022